

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ARRÊTÉ CEJU N° 2011-8

CREATION DU NOUVEAU COMITE TECHNIQUE

LE PRÉSIDENT

>>>

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires
- vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- vu l'article L 951-1-1 du code de l'éducation,
- vu la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et notamment son article 9,
- vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,
- vu l'arrêté ministériel du 10 mai 2011 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat.
- vu l'avis du comité technique paritaire du 5 juillet 2011,
- vu la délibération du conseil d'administration du 7 juillet 2011 portant sur la création du nouveau comité technique,

ARRÊTE

Article 1

Il est créé, à compter du 16 novembre 2011, auprès du président de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse un comité technique ayant compétence dans le cadre du titre III du décret du 15 février 2011 susvisé pour connaître de toutes les questions concernant l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Article 2

La composition de ce comité est fixée comme suit :

- a) Représentants de l'administration :
 - le président de l'université
 - le directeur général des services

- b) Représentants du personnel :
 - 10 membres titulaires
 - 10 membres suppléants

Les représentants du personnel sont élus au scrutin de liste.

Article 3

Des élections, dont les modalités seront définies par un arrêté ultérieur, seront organisées le jeudi 20 octobre 2011.

Article 4


Le vote par correspondance n'est pas autorisé.

Article 5

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 8 juillet 2011

Le président de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,


Emmanuel ETHIS

